

tife : les règles de la direction du clergé, les formes multiples de la charité et de la bienfaisance dans les institutions sociales, les principes d'une ascétique plus parfaite, et les institutions de la vie monastique, enfin l'ordonnance de la liturgie et du chant sacré.

Les temps, certes, sont bien différents. Mais, comme Nous l'avons souvent répété, rien n'est changé dans la vie de l'Eglise. Elle a hérité de son divin Fondateur une vertu telle que dans tous les âges, si dissemblables soient-ils, elle peut non-seulement pourvoir au bien des âmes, ce qui est la propre de sa mission, mais encore contribuer beaucoup au progrès de la civilisation, ce qui est une conséquence de la nature même de son ministère.

Il est, en effet, impossible que les vérités divinement révélées dont l'Eglise est dépositaire ne fassent pas aussi progresser puissamment tout ce qui est vrai, bon et beau dans l'ordre naturel, et cela avec une efficacité d'autant plus grande que de telles vérités se rapportent plus efficacement au principe suprême de toute vérité, de toute bonté et de toute beauté, qui est Dieu.

La science humaine profite dans une large mesure de la doctrine divine, soit parce que celle-ci ouvre de nouveaux horizons et fait connaître clairement d'autres vérités d'ordre simplement naturel, soit parce qu'elle trace le vrai chemin à l'investigation et écarte les erreurs d'application et de méthode. Ainsi un phare lumineux, qui brille dans le port, en éclairant pour les navigateurs qui font route dans la nuit beaucoup qui resteraient sans lui plongés dans les ténèbres, les avertit d'éviter les écueils sur lesquels le navire viendrait se heurter et faire naufrage.